

CHAPITRE 11 – Liberté ou contrôle de l'information : un débat politique fondamental

La période qui s'étend de la fin du XIX^e siècle à nos jours marque en France l'avènement puis le triomphe des médias de masse. Presse, radio, télévision et plus récemment Internet jouent un rôle indispensable dans une société démocratique : ils informent les citoyens et contribuent à la fois à la formation et à l'expression de l'opinion publique. Les pouvoirs politiques et économiques tentent donc parfois de les influencer ou de les contrôler, en particulier en période de guerre.

Cours. Démocratie et liberté de l'information en France de la fin du XIX^e siècle à nos jours (p. 310-311)

Quels liens la démocratie entretient-elle avec la liberté d'information en France depuis la fin du XIX^e siècle ?

I De la fin du XIX^e siècle à 1945 : naissance de la démocratie et liberté de l'information

A - Enracinement de la République et essor de la presse

La liberté d'information est indissociable de la démocratie. À l'exception des périodes de guerre, cette dernière est définitivement installée en France depuis la fin du XIX^e siècle. Elle repose sur le vote au suffrage universel qui reflète l'opinion publique générale. Or, les citoyens doivent être informés afin de pouvoir faire leur choix, tandis que leurs opinions doivent pouvoir s'exprimer entre deux votes. C'est alors que les médias interviennent.

Sous la III^e République, la démocratie s'enracine alors que la presse française connaît un âge d'or et devient un média de masse. La loi du 29 juillet 1881 lui confère en effet une liberté quasi-totale et permet l'apparition de journaux d'opinion (La Croix, L'Intransigeant) et d'information comme Le Petit Parisien. L'essor de la presse ouvre alors un espace propice aux débats contradictoires, favorisant la formation de l'opinion publique tout en en constituant le reflet. L'affaire Dreyfus (1894-1906) constitue l'un des meilleurs exemples d'affrontements politiques par presse interposée.

B - Crise démocratique et crise des médias

Pendant la Première Guerre mondiale, la liberté de l'information est remise en cause. La censure est rétablie dans la presse, utilisée pour la propagande.

Dans les années 1930, la démocratie française est affaiblie. La crise économique fragilise le pays, une succession de scandales politico-financiers sont révélés et exploités par de grands journaux populaires. Ces derniers jouent un rôle majeur dans la montée de l'antiparlementarisme qui culmine à Paris lors de la manifestation violente du 6 février 1934, quand des émeutiers tentent de s'emparer du Palais Bourbon, siège de la Chambre des députés.

La presse nationale est désormais concurrencée par les actualités filmées et la radio. Discréditée par sa participation à la propagande pendant la Première Guerre mondiale, elle connaît sa première crise marquée par la stagnation de sa diffusion dans l'entre deux guerres. La défaite de 1940 et l'Occupation allemande entraînent la suppression de la liberté de l'information.

II Depuis 1945, du renouveau à une nouvelle crise des médias

A - De 1945 à 1981 : renouveau démocratique et nouveaux médias

À la Libération, la démocratie et la liberté de l'information sont rétablies, tandis que la presse est restructurée. Les journaux ayant continué de paraître sous l'Occupation sont interdits et l'Agence France-Presse est créée. La presse se diversifie : la presse quotidienne régionale (Midi Libre, Ouest France) et les magazines d'information se développent (L'Express, Le Nouvel Observateur) tandis que la presse quotidienne nationale se renouvelle (Le Monde).

Contrairement à la presse écrite, la radio et la télévision sont sous monopole d'État. Médias dominants, elles sont gérées par l'intermédiaire de la RTF (Radiodiffusion-télévision française) puis de l'ORTF (Office de radiodiffusion-télévision française, 1964). Le gouvernement contrôle et censure le contenu des émissions et les prises de parole politiques.

Des radios dites « périphériques » (Radio Luxembourg, Europe 1) se développent alors. Elles émettent de l'étranger pour faire entendre des voix divergentes de celles des radios officielles. La censure est l'objet de critiques récurrentes, en particulier lors de la crise de 1968, aboutissant en 1974 à la suppression de l'ORTF et du ministère de l'Information.

B - De 1981 à nos jours : liberté et difficultés

En 1981, François Mitterrand devient président de la République. Son programme promettait la généralisation de la liberté de l'information. Les radios libres sont donc autorisées à émettre, puis la loi du 29 juillet 1982 affirme que « la communication audiovisuelle est libre ». Le paysage audiovisuel s'enrichit de nouvelles chaînes privées sans lien financier avec l'État comme Canal + (1984), la 5e et la 6e chaînes (créées en 1985). La diversification de l'offre télévisuelle s'accélère au début du XXI^e siècle, à l'heure du câble, du satellite et de la TNT.

Il existe encore un service public d'information. Ce sont des chaînes de télévision (France 2 et 3) ou de radio (groupe Radio France). Mais leur liberté est garantie par l'existence du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), autorité indépendante du gouvernement, qui veille au respect du pluralisme politique, défend la liberté de

communication audiovisuelle et participe à la nomination des dirigeants des entreprises publiques de médias.

Les médias traditionnels sont cependant entrés dans une période de crise parallèle à celle de la démocratie. Depuis le début du XXI^e siècle, la révolution numérique bouleverse la façon de s'informer). Par ailleurs, la concentration des entreprises de presse s'accroît. Détenues par des patrons de grandes entreprises (LVMH, Dassault, SFR...), leur dépendance à l'égard du système économique s'accroît, alimentant la défiance des Français à l'égard des journalistes. Cette défiance va de pair avec une crise démocratique marquée par les progrès de l'abstention lors des élections, mêmes présidentielles, et ceux du vote extrémiste (l'extrême-droite est présente au second tour de la présidentielle en 2002 et 2017).

Jalon. L’Affaire Dreyfus : l’information dépendante de l’opinion ?

(p. 312-313)

En 1894, Alfred Dreyfus, capitaine de l’armée française de confession juive, est accusé à tort d’espionnage au profit de l’Allemagne, condamné puis déporté au bagne. L’erreur judiciaire est dévoilée et l’affaire alimentée par la presse d’opinion où s’opposent dreyfusards et antidreyfusards. La presse d’information, majoritairement antidreyfusarde au départ, évolue lentement pour ne pas heurter ses lecteurs.

La presse fait-elle ou suit-elle l’opinion ?

Doc 2 p. 312 : « J'accuse » d'Émile Zola

Émile Zola, dans son article « J'accuse » paru dans le journal L'Aurore, dénonce l'injustice dont est victime Dreyfus, dans le but d'être traduit en justice pour diffamation et d'alerter ainsi l'opinion.

« J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam¹ d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire [...].

J'accuse le général Billot² d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis. [...]

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans L'Éclair et dans L'Écho de Paris, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute.

J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable. [...]

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour ! J'attends. »

Émile Zola, « J'accuse », L'Aurore, 13 janvier 1898.

1. Celui qui a conduit l'enquête qui aboutit à l'arrestation de Dreyfus.
2. Ministre de la Guerre en 1897 au moment où se trouve révélé le rôle d'Esterhazy.

Doc 4 p. 313 : Le rôle de la presse

La lenteur qui caractérise le changement d'attitude des différents journaux montre combien les intérêts politiques et économiques pèsent lourd dans leur fixation d'une ligne de conduite. Une presse soumise aux lois du marché a maintenant d'abord pour fonction de conforter les préjugés du public, alors qu'auparavant les journaux cherchaient à s'insérer dans un combat politique plus global. [...] À l'heure du bilan, l'image de la presse comme moteur de changement politique ou force d'opposition, qui était encore la sienne avant 1880, sort fortement écornée de l'affaire Dreyfus. [...]

Le Figaro, organe conservateur qui avait accueilli les premiers articles de Zola, change de position quand ses lecteurs, indignés, se désabonnent en masse parce qu'ils ne se reconnaissent plus dans leur journal habituel. La fragilité économique de l'indépendance d'un journal par rapport à son lectorat est ici tangible.

Christophe Charle, *Le Siècle de la presse, 1830-1939*, Seuil, 2004.

Doc 5 p. 313 : L'impact de la presse sur l'opinion à relativiser

Le pays était-il tout entier concerné ? [...] L'analyse des journaux permet aujourd'hui des conclusions plus précises [...] [elle] conduit à penser qu'au plus fort de l'Affaire, un tiers de ceux-ci au maximum fut vraiment mobilisé. C'est à la fois peu et beaucoup. L'écrasante majorité des journaux est d'ailleurs antidreyfusarde [...]. Le Petit Journal de Judet – tirage : un million –, aux robustes assises provinciales, maintient jusqu'au bout, sans fléchir sa ligne nationaliste [...].

Le Progrès de Lyon est un des rares journaux de province dont la ligne soit depuis le début favorable à la révision. Dans ces conditions, l'indifférence de la France rurale est sans doute majoritaire, mais non unanime.

Madeleine Rebérioux, *La République radicale*, Paris,

© Éditions du Seuil, 1975.

Jalon. L'information entre le marché et l'État : histoire de l'agence Havas et de l'AFP (p. 314-315)

Fondée en 1835, l'agence Havas est dès 1914 en situation de monopole mais dépendante du pouvoir économique comme du pouvoir politique. En 1944, elle renaît sous le nom d'Agence France-Presse avec un statut provisoire d'établissement public. Elle devient en 1957 un organisme autonome, ce qui lui garantit théoriquement une indépendance à l'égard de l'État.

Comment l'agence Havas devenue AFP se positionne-t-elle face au pouvoir économique et au pouvoir d'État ?

Doc 1 p. 314 : L'agence Havas : un rôle majeur pour la presse dès le XIX^e siècle

Le romancier Honoré de Balzac publie dans une revue un point de vue très critique à l'égard de l'agence Havas, créée peu de temps avant.

Il existe à Paris, rue Jean-Jacques Rousseau, un bureau dirigé par M. Havas [...]. M. Havas a vu beaucoup de gouvernements, il vénère le Fait et professe peu d'admiration pour les Principes ; aussi a-t-il servi toutes les administrations avec une égale fidélité. Si les personnes changent, il sait que l'esprit ne change jamais, et que la direction à donner à l'esprit public est toujours la même.

M. Havas a une agence que personne n'a intérêt à divulguer, ni les ministères, ni les journaux d'opposition. Voici pourquoi. M. Havas a des correspondances dans le monde entier ; il reçoit tous les journaux de tous les pays du globe, lui, le premier. [...] On le laisse ainsi maître de tous les secrets [...] ; mais à une condition ; il donne au président du Conseil, à son lever, un petit bulletin universel, parfaitement rédigé, qui résulte du dépouillement de toutes les correspondances de tous les journaux.

Tous les journaux de Paris ont renoncé, par des motifs d'économie, à faire, pour leur compte, les dépenses auxquelles M. Havas se livre d'autant plus en grand qu'il a maintenant un monopole, et tous les journaux, dispensés de traduire, comme autrefois les journaux étrangers et d'entretenir des agents, subventionnent M. Havas par une somme mensuelle pour recevoir de lui, à heure fixe, les nouvelles de l'étranger. À leur insu, ou de science certaine, les journaux n'ont que ce que le premier ministre leur laisse publier.

Honoré de Balzac, La Revue parisienne, 25 août 1840.

Doc 4 p. 315 : L'indépendance de l'AFP en question

En 1999, le président de l'AFP propose un plan de privatisation de l'agence. Suscitant une vive opposition, ce plan est finalement abandonné.

Depuis sa création en 1944, l'AFP a toujours été considérée par le pouvoir comme un outil de présence et d'influence sur la scène internationale. Dès le départ, elle a été étroitement liée à la volonté politique de défendre le rang de la France dans le monde et de faire entendre sa voix. Son statut, adopté en 1957, lui assigne d'ailleurs une mission d'intérêt général qui consiste à fournir une information « exacte » et « impartiale », tout en lui conférant un « rayonnement mondial ». [...] Malgré tout, l'État demeure, de loin, le premier client de l'AFP par le biais d'abonnements qui représentent la moitié de son chiffre d'affaires. [...] Ni établissement public, ni société privée, l'AFP est une espèce de coopérative où la presse française est à la fois cliente et administrateur. Agence à vocation mondiale, l'AFP n'a jamais pu se donner les moyens de cette ambition ou les obtenir auprès de l'État.

Frédéric Chambon, « L'Agence France-Presse condamnée au changement », Le Monde, 1er octobre 1999.

Cours. Médias et informations en période de guerre de 1914 à nos jours (p. 316-317)

Pourquoi les périodes de guerre sont-elles difficiles pour la liberté de la presse ?

I 1914-1918, 1939-1945 : guerre et contrôle des médias

A - La liberté d'information suspendue en temps de guerre

En période de guerre, la liberté de l'information est remise en cause, y compris dans les pays démocratiques. Au XX^e siècle, la guerre devient totale et mobilise les civils autant que les armées. L'État contrôle alors la diffusion des informations et utilise les médias comme moyens de propagande.

Les journalistes se questionnent alors sur leur positionnement. À la fois journalistes et citoyens, ils sont soumis à une exigence qui peut devenir contradictoire entre leur devoir d'informer et celui de soutenir leur pays.

B - Les médias pendant les deux guerres mondiales

Pendant la Première Guerre mondiale, la liberté de la presse, bien établie en France depuis 1881, est suspendue. La loi du 4 août 1914 rétablit la censure et, surtout, la presse s'autocensure par esprit patriotique. La propagande se généralise et devient systématique, on parle alors de « bourrage de crâne ».

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les États exercent toujours un contrôle étroit sur la presse. Ce contrôle concerne aussi la radio et le cinéma, chargés de mobiliser l'opinion et d'assurer une propagande de masse. Par exemple, en France, dès

1940, la censure est rétablie. Après la défaite face à l'Allemagne nazie, le contrôle sur la presse, la radio et les actualités cinématographiques est total : il est effectué par l'Allemagne en zone occupée, par le gouvernement de Vichy dans la zone Sud. Les médias libres sont ceux de la résistance : la radio depuis Londres (les résistants gaullistes utilisent la BBC), la presse clandestine des mouvements de résistance sur le territoire.

II 1945-1989 : guerres lointaines et médias

A - Un exemple de guerre coloniale : la guerre d'Algérie (1954-1962)

Lors de la guerre d'Algérie, la France n'est pas officiellement en guerre. Les médias diffusent globalement une information conforme à la vision de l'État français. Ainsi au début de la guerre, l'ensemble des médias comme l'opinion publique sont d'accord avec le gouvernement qui considère les « rebelles » comme des terroristes et affirme que « l'Algérie est française ». La télévision et la radio demeurent sous la tutelle du gouvernement pendant toute la durée de la guerre.

La presse écrite demeure plus indépendante. La guerre est de plus en plus meurtrière ; elle s'accompagne de tortures, d'attentats, de massacres et de déplacements de populations. Une partie de la presse française, même si elle court le risque d'une saisie, publie alors des articles critiques dénonçant les méthodes employées : c'est le cas par exemple du journal Le Monde, du magazine L'Express ou de Témoignage chrétien.

B - Un exemple de guerre lointaine : la guerre du Vietnam (1964-1973)

Au début de la guerre du Vietnam, les médias américains couvrent les événements sans distance critique à l'égard de ce qui leur est montré. Dans le cadre de la guerre froide, cette guerre menée contre le communisme apparaît comme une guerre juste et l'armée américaine facilite la présence des journalistes. Elle s'intègre au jeu médiatique en tentant de maîtriser le contenu des images véhiculées.

Après 1968, les photographies de presse et la télévision bouleversent l'opinion publique américaine et internationale. Certaines photos choc font le tour du monde. Cette guerre est également la première guerre filmée en continu dont les images sont diffusées le soir au journal télévisé. La connaissance des exactions commises par les soldats américains ou leurs alliés participe au retournement de l'opinion publique contre une guerre lointaine qui s'enlise et apparaît de moins en moins légitime.

III Depuis 1990, guerres nouvelles et liberté de l'information

A - Des guerres surmédiatisées

Les conflits contemporains sont de natures très variées. Ce sont des guerres entre États structurés (Éthiopie-Érythrée, 1998), des guerres civiles (Bosnie, 1992-1995 ou Ukraine depuis 2014), des interventions armées au sein de coalition (guerre du Golfe, 1991), des guerres asymétriques d'États contre des groupes armés (Syrie depuis 2014).

La médiatisation des guerres paraît plus intense que jamais. La diffusion de l'information sur les guerres est plus rapide, voire immédiate, assurée à la fois par les médias traditionnels mais aussi par Internet (réseaux sociaux, blogs, sites spécialisés...). Grâce à ces nouveaux modes de diffusion, les médias peuvent apparaître plus indépendants vis-à-vis des États.

B - Une liberté de l'information toujours menacée

L'hypermédiatisation pèse sur la qualité de l'information en temps de guerre.

L'émotion et le point de vue partisan peuvent être privilégiés par rapport à la véracité des faits. L'information risque aussi d'être noyée sous l'abondance ou manipulée, car les États ou les groupes armés tentent de contrôler l'information à leur profit. Ainsi, lors de la première guerre du Golfe (1991), la profusion d'images télévisées en direct a masqué le manque d'explication objective. On s'est vite rendu compte de l'uniformité de l'information donnée par des journalistes embarqués par petits groupes aux côtés de l'armée américaine.

Enfin, les règles de protection des journalistes ne sont pas toujours respectées. En 2018, 80 d'entre eux ont été assassinés et 348 sont en détention. Devenant parfois des cibles prioritaires (enlèvements, exécutions), ils peuvent renoncer à couvrir certains conflits. Peu de journalistes professionnels étrangers se risquent encore en Afghanistan, en Syrie ou au Yémen, pays en guerre parmi les plus meurtriers au monde.

DOSSIER. Les médias dans la guerre d'Algérie (1954-1962) (p. 318-319)

La guerre d'Algérie débute en 1954 mais c'est à partir de 1956, avec l'envoi du contingent, qu'elle occupe une place maximale dans les préoccupations de l'opinion publique. Dans ce conflit, l'État cherche à contrôler l'information sans jamais pourtant y parvenir totalement.

Comment les différents médias français se sont-ils positionnés dans la guerre d'Algérie ?

Doc 2 p. 318 : Les médias publics et l'État

Intervention de Robert Lacoste à la télévision après sa nomination comme gouverneur en Algérie par le président du Conseil Guy Mollet.

Il est utile de dire que la situation en Algérie est dure, et très dure. Les entreprises des rebelles, les attentats, ne cessent de se multiplier. Le pourrissement se développe, la température monte dans les villes, et l'élément européen a une tendance à se laisser aller à l'irritation et à la colère, dans bien des cas très compréhensibles. [...] Le parlement a émis un vote, massif, et sans aucune hésitation, qui donne au gouvernement des pouvoirs spéciaux pour faire face à la situation algérienne. C'est un vote hautement significatif, parce qu'il montre, il traduit la détermination de la nation de travailler au règlement des problèmes algériens par tous les moyens. [...] Nous allons résister, sur le plan militaire, à l'attaque. Nous allons, par des moyens légaux, défendre l'ordre. Mais en même temps, nous allons faire du progrès et de la justice. Et nous allons bâtir, dès maintenant, une Algérie meilleure, preuve que nous voulons que l'Algérie demeure française.

Allocution télévisée de Guy Mollet et Robert Lacoste sur les pouvoirs spéciaux, 17 mars 1956.

Doc 3 p. 319 : Une dénonciation de la torture en Algérie

Henri-Irénée Marrou (1904-1977) est historien, ancien résistant. Il dénonce dès 1956 dans le journal Le Monde les exactions de l'armée française en Algérie :

[...] Partout en Algérie, la chose n'est niée par personne, ont été installés de véritables laboratoires de torture, avec baignoire électrique et tout ce qu'il faut, et cela est une honte pour le pays de la Révolution française et de l'affaire Dreyfus. [...]

Et que dire enfin de la répression collective, car de quelque nom qu'on la décore – ratissage, démonstration aérienne « qui fait plus de peur que de mal » (bien sûr les victimes ne se chiffrent que par dizaines, ce n'est pas Hiroshima !) – l'opération consiste toujours à frapper indistinctement innocents et coupables, combattants et désarmés. On ne « venge » pas un assassinat par de tels crimes, car ce sont là des crimes.

Henri-Irénée Marrou, « France, ma patrie », Le Monde, 5 avril 1956.

Doc 5 p. 319 : La difficulté d'une information libre en temps de guerre

Dans les médias contrôlés par l'État, l'Agence France-Presse, la télévision et la radio, pour les journaux à grand tirage fidèles au gouvernement, à l'armée et à la nation, il s'agit de mettre en scène l'œuvre française, de rassurer la population métropolitaine et de la convaincre de la justesse des options prises. En effet, entre 400 000 et 500 000 hommes sont déployés en Algérie, pour l'essentiel afin de quadriller le territoire et de maintenir l'ordre, il faut donc rassurer les familles tout en montrant que les unités spécialisées, notamment les « paras », vont assurer la victoire française. Les études sur l'AFP, l'émission « Cinq Colonnes à la une » ou l'hebdomadaire Paris Match décrivent toutes ces réalités : des médias de masse tenus en tutelle par le gouvernement, une armée qui contrôle sa communication, particulièrement au niveau des images, des médias qui acceptent de jouer ce rôle de relais des pouvoirs civil et militaire.

Patrick Eveno, « Paroles de soldats en guerre d'Algérie »,

Le Temps des médias, n° 4, 2005.

Jalon. Les médias américains durant la guerre du Vietnam (p. 320-321)

Dans la guerre froide, les États-Unis interviennent, au début des années 1960, aux côtés du Sud-Vietnam menacé par le Nord-Vietnam communiste. Ils s'engagent peu à peu dans une guerre longue et incertaine de plus en plus contestée par une opinion publique qui découvre, grâce aux médias, les réalités de ce conflit.

Quel a été le rôle des médias américains pendant la guerre du Vietnam ?

Doc 4 p. 321 : Les révélations de la presse : les « Pentagon papers »

Washington a son « affaire de fuites ». La publication par le New York Times d'un document ultra-secret, retraçant l'origine et la genèse de l'engagement militaire américain a fait l'effet d'une bombe à la Maison-Blanche. [...] On apprend en particulier :

1 Que les origines de l'engagement américain au Sud-Vietnam remontent avant même le départ du corps expéditionnaire français¹.

2 Que les bombardements aériens du Nord-Vietnam avaient été non seulement envisagés par le président Johnson, mais minutieusement préparés en fonction d'instructions précises qu'il avait données au Pentagone dès le début de 1964 [...].

3 Que des opérations militaires américaines avaient été déclenchées en secret au Laos dès 1964, bien avant également l'affaire de la Baie du Tonkin, point de départ avoué de ce que l'on appela l'escalade.

Par notre envoyé spécial permanent Jacques Jacquet-Francillon. Le

Figaro, 15 juin 1971.

1. Allusion à la guerre d'indépendance de l'Indochine (1946-1954) contre la France.

Doc 5 p. 321 : Le rôle de la télévision

Entre 1968 et 1969, les États-Unis se découvrent profondément divisés à propos de la guerre. [...] La télévision n'est pas responsable d'un tel changement : l'image positive donnée de la guerre dans les premières années va s'y maintenir bien après cette évolution. Mais la télévision finit par suivre le mouvement. Une image très différente de la guerre est alors offerte. Pourtant, et même dans les dernières années, la télévision ne s'oppose jamais franchement à la guerre. Les journalistes n'adoptent que rarement une position ouvertement critique. La plupart du temps, la guerre est traitée en rapport étroit avec les objectifs américains : en d'autres termes, une histoire « finit bien » quand l'objectif est atteint ; dans le cas contraire, elle « finit mal ». Et les Américains, et dans une moindre mesure les Sud-Vietnamiens, sont toujours « du bon côté », même s'ils se révèlent maintenant faillibles et moins héroïques que les congénères de la mythologie pré-Têt¹.

Dan Hallin, « Images de guerre à la télévision américaine, le Vietnam et le Golfe persique », dans *Hermès*, n° 13-14, 1994, p. 121-132.

1. Avant l'offensive du Têt (voir Chronologie).

Points de vue. Les médias sont-ils aux ordres de l'État durant la Grande Guerre ? (p. 322-323)

Doc 3 p. 322 : L'omniprésence de la censure et de la propagande

Deux « mots de 14-18 » sont inséparables : censure et propagande, celle-ci qualifiée de « bourrage de crâne » par les combattants. Comme son nom l'indique, le bourrage de crâne consiste à faire entrer dans les esprits les affirmations officielles par tous les moyens d'information disponibles, par répétition et « matraquage ». La censure complète l'opération en essayant de faire disparaître toute idée subversive, toute idée qui viendrait contredire la vérité officielle. Le cinéma, le théâtre, la chanson populaire sont soumis à une censure tatillonne et parfois stupide. Il en est de même de tout ce qui s'écrit. [...] La presse était particulièrement victime de la censure, avec des instructions strictes données aux journaux, et le contrôle des morasses¹ avant parution.

Rémy Cazals, « Comment tromper la censure. Correspondance 1915-1916 de Jules et Marie-Louise Puech », Cahiers d'études germaniques [en ligne], n° 71, 2016, p. 151-157.

1. Dernière épreuve d'une page de journal, tirée pour une révision générale.

Doc 2 p. 322 : Les « fausses nouvelles de la guerre »

Le rôle de la censure a été considérable. Non seulement pendant toutes les années de guerre elle a bâillonné et paralysé la presse, mais encore son intervention, soupçonnée toujours alors même qu'elle ne se produisait point, n'a cessé de rendre incroyables aux yeux du public jusqu'aux renseignements véridiques qu'elle laissait filtrer. Comme l'a fort bien dit un humoriste : « l'opinion prévalait aux tranchées que tout pouvait être vrai à l'exception de ce qu'on laissait imprimer ».

Marc Bloch, « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre », Revue de synthèse historique, t. 33, 1921.

Doc 5 p. 323 : Une autre lecture de la propagande dans la guerre

Les dessinateurs d'albums pour enfants, les journalistes, les écrivains, les cinéastes, les musiciens, les artistes qui ont réalisé les affiches, les cartes postales ou encore les illustrations des livres ou des journaux, les instituteurs dans leurs classes, les professeurs dans les lycées, les « intellectuels » et les universitaires, les prêtres dans les églises, les pasteurs dans les temples, les rabbins dans les synagogues et, d'une manière générale, les élites cultivées, celles de l'arrière comme de l'avant, tous ou presque tous ont participé, d'une manière ou d'une autre, à une « propagande » de guerre multiforme, décentralisée, dans une très large mesure incontrôlable, en tout cas plus souvent spontanée qu'organisée ou imposée. Il faut décidément poser la question en termes provocateurs : et si « le discours de propagande », entendu au sens le plus large, n'avait fait que traduire – que trahir ? –, au moins pour une part, les représentations dominantes du temps de guerre ? L'idée heurte bon nombre de nos convictions parmi les plus ancrées et, pourtant, la logique même du conflit indique que « la mobilisation » des opinions entre 1914 et 1918 n'est pas liée, pour l'essentiel, à la contrainte, à la censure, à l'imposition autoritaire de schémas d'interprétation. Non, si le consensus des sociétés en guerre fut si efficace, et fut finalement si durable malgré les souffrances endurées, c'est parce que à la racine il fut porté avant tout par une mobilisation largement spontanée.

Stéphane Audouin-Rouzeau, Annette Becker, 14-18, Retrouver la guerre,

© Gallimard, « Folio Histoire », 2000.